

## Probleme pour recuperer mes effets personnel

Par natt, le 05/02/2012 à 11:17

## Bonjour,

je loue un emplacement sur un camping,ou se situe le mobil-home que je rend au proprietaire(hors camping)le proprietaire du camping ne veux pas que je recupere mes affaires personnel,pour faute de non paiement de l'emplacement...

en as t'il le droit? qu'est je comme droit comme recours...

celui-ci a coupé l'edf ,mon congelateur etant revitailler ainsi que mon frigo,il n'en a pas tenus compte.

j'ai du retourner chez ma mere avec mes deux enfts, n'ayant plus les moyen suite a une separation de regler le loyer...

celui-ci se joue de ma position eloigné (700km)pour mettre la pression et menace de se servir dans le mobil-home a compter du 07/02/1012

comment puis -je faire? quel sont mes droits